



LE DUC DE NEVERS, NERON NIVERNAIS

Histoire d'une maison, **qui brûle**

C'EST UNE HONTE ! Une fois de plus, le chef d'établissement de la Maison d'Arrêt de Nevers fait preuve d'un mépris total pour la sécurité des agents. La situation que nous dénonçons aujourd'hui est **SCANDALEUSE** et **INACCEPTABLE**.

Voici les faits :

Un agent pénitentiaire de la MA de Nevers, en uniforme, équipé et armé, sollicite un véhicule administratif et une mise en position de travail la veille d'une formation à Dijon. Une demande simple, légitime et surtout nécessaire :

- Le trajet est long, plus de 3 heures.
- L'agent doit transporter une arme.

La réponse du grand-duc de Nevers ?

L'agent doit privilégier son véhicule personnel, au prétexte que le véhicule administratif serait en panne. Oui, vous avez bien lu : un agent, **ARME ET ÉQUIPÉ**, doit rouler des heures dans son véhicule personnel, sans savoir s'il est couvert par son assurance pour un tel déplacement.

ON MARCHE SUR LA TÊTE !

Ce n'est pas seulement irresponsable. C'est une mise en danger délibérée de l'agent.

DEUXIÈME MISE EN DANGER EN MOINS D'UNE SEMAINE

Ce n'est pas un cas isolé. C'est la deuxième fois en moins d'une semaine que le Duc de Nevers met en péril notre camarade. Faut-il y voir une forme de discrimination ? La question mérite d'être posée, et **FO JUSTICE** exige des réponses claires.

DES INVESTISSEMENTS RÉDUITS À NÉANT

À quoi bon que, la DAP depuis la signature du protocole d'accord, monte des groupes de travail pour sécuriser les missions extérieures si ce chef d'établissement met en danger nos agents ?

À quoi bon que, la DAP investisse des millions d'euros dans des équipements pour protéger les agents si ces décisions irresponsables les exposent au contraire ?

À quoi bon que, les DISP consacrent du temps, des ressources et des milliers d'euros pour former et équiper les agents pour qu'au final, ce chef d'établissement conduise nos collègues directement vers le danger ?

UISP FO **JUSTICE** Dijon DIT STOP !

Nous exigeons une intervention immédiate du Directeur Interrégional. Il est temps de mettre fin à **ces caprices** dangereux. Le chef d'établissement de Nevers ne peut pas continuer à faire "comme bon lui semble" en méprisant les règles, les consignes de sécurité et le bon sens.

La récréation est finie. FO JUSTICE Dijon demande des explications claires car nous n'accepterons aucune mise en danger supplémentaire.

UISP FO **Justice** Dijon
Le : 22 11 2024

